RÉPUBLIQUE FRANÇOISE.

DÉPARTEMENT
D'INDRE ET LOIRE.

Cas
fdo
FRC
9855
no. 3

EXTRAIT
DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL-GÉNÉRAL
DU DÉPARTEMENT,

Du 22 Août 1793, *l'an deux de la République, une et indivisible.*

CONFORMÉMENT à l'Arrêté du Conseil du 17 de ce mois, toutes les Autorités constituées, les Instituteurs, les Professeurs et leurs Élèves, la Société populaire, des Détachemens de toutes les armes de la Place, se sont rendus à neuf heures du matin à la Maison commune.

Le Cortège précédé d'une musique militaire et suivi d'un grand nombre de citoyens, est parti pour aller au-devant de la brave Garnison de Mayence dont l'arrivée avoit été annoncée la veille.

Chacun des membres des Corps constitués et des autres Citoyens, avoit à la main des branches de chêne ou de laurier ; les citoyennes portoient des fleurs.

Après avoir traversé le pont et le fauxbourg, le Cortège a rencontré la tête de la Colonne.

THE
LIBRARY

Les expressions de la joie universelle se sont manifestées par les cris de vive la République, vivent les généreux soldats de Mayence.

Le Président du Département, organe de toutes les Autorités constituées, a dit :

BRAVES GUERRIERS,

» Les citoyens du Département d'Indre et Loire, les citoyens de la ville de Tours, nos frères d'armes qui se trouvent parmi nous, tous ont voulu faire un jour d'allégresse du jour où vous deviez arriver dans ces murs : vous les voyez tous venir en foule se presser autour de vous; vous les voyez tous venir dévancer de quelques instans celui où ils pourroient serrer dans leurs bras les braves défenseurs de Mayence; vous les voyez tous venir offrir des branches de chêne et de laurier à ces héros de la République françoise, dont l'infatigable courage a prouvé si long-temps aux despotes ce que peuvent quelques bataillons de François libres contre les hordes innombrables de leurs vils satellites. Ils eussent tous sans doute été par vous anéantis, si la perfidie et la trahison ne fussent parvenus à arrêter les progrès de tant de sublimes efforts; ils ne seront pas perdus pour la République, ils ne seront pas perdus pour la cause de la Liberté : destinés à sauver la patrie, elle vous tend les bras et vous attend dans un point où des enfans dénaturés déchirent son propre sein; elle vous appele sur une terre déjà trop long-temps souillée par les suppôts du fanatisme, du royalisme et de l'aristocratie; sur une terre qu'elle a vu avec douleur teinte du sang de ses enfans chéris, des amis de la liberté.

Braves Guerriers, venez vous reposer près de nous, de vos longs et pénibles travaux; montrez-vous ensuite à ces brigands révoltés; qu'ils disparoissent par vous de dessus la surface de la terre; revenez, après avoir une seconde fois bien mérité de la Patrie, recevoir les tributs de la reconnoissance de vos frères, voir poser sur vos fronts les nouvelles couronnes civiques que nous allons vous préparer, célébrer avec nous dans nos embrassemens fraternels le

triomphe de la Liberté, l'unité et l'indivisibilité de la République.

Braves Guerriers, l'administration du Département vous offre, au nom de ses concitoyens, une banderolle civique et tricolore; qu'elle vous suive dans les combats; qu'elle vous accompagne à la victoire; et qu'elle soit à jamais pour vous le gage de l'union, de l'amitié et de la fraternité. Braves Guerriers, cette banderolle vous est offerte par l'Épouse d'un de nos concitoyens qui, comme vous, a bien mérité de la Patrie; qui, comme vous, a eu le bonheur de se battre contre les despotes dans les murs de Condé; qui, comme vous, a prouvé tout ce que peut le courage d'un vrai Républicain. »

La citoyenne Vidal, dont le mari prisonnier avec la garnison de Condé, gémit sur un sol barbare, dans l'impuissance de sauver sa patrie, la citoyenne Vidal parée de ses deux filles, a présenté à l'armée Mayençaise le guidon tricolore.

Les Amis de la Liberté et de l'Égalité étoient là; ces sentinelles infatigables du patriotisme auroient-ils vu, sans émotion, de braves Républicains qui, après avoir tenu quatre mois en échec 120 mille esclaves, après avoir soutenu les horreurs d'un long siege, viennent affronter de nouveaux dangers pour délivrer la République des brigands royalistes qui déchirent son sein.

Un membre de la Société, s'adressant à ces braves défenseurs, a dit au nom de ses concitoyens :

RÉPUBLICAINS,

» Votre arrivée dans nos murs est une fête pour les Amis de la Liberté et de l'Égalité.

Vous avez bien mérité de la Patrie. Pour récompense de votre courage, vous êtes destinés à la sauver.

En vous, nous aimons à voir l'espoir des citoyens, la joie des Montagnards, la terreur des Égoïstes fangeux, l'exemple des braves, l'écueil des traîtres, la honte des lâches, la ruine des rebelles et le salut des François.

Avant d'arriver au champ de gloire qui vous attend,

f28

venez un instant reprendre haleine dans nos bras fraternels ; venez respirer chez nous l'air pur de l'amitié ; exhaler dans notre sein le souffle du patriotisme qui vous embrâse, acquérir de nouvelles forces, nous donner une nouvelle énergie.

Bientôt nous aussi, debout à votre exemple, n'ayant tous avec vous qu'un cœur, unissant à vos armes l'effort de nos bras, nous frapperons d'un même coup les mille et mille têtes du royalisme, de la superstition et de l'aristocratie.

Nous éleverons aussi unanimement nos voix pour demander vengeance contre la cupidité de ceux qui dévorent le peuple, et rassurés alors sur la tranquillité de nos foyers, nous irons avec vous délivrer de toutes les hordes d'esclaves qui nous entourrent, le sol sacré de la Liberté et de l'Égalité ; et nous maintiendrons jusqu'à la mort l'indépendance, l'unité, l'indivisibilité de la République. » (Vœu)

L'armée a défilé au son des airs chéris des Républicains. Des citoyennes ont offert des bouquets et des fleurs aux Chefs de chaque Compagnie, et le Cortege qui les précédoit s'est rendu à la Maison commune avec un nombreux concours de citoyens qui se sont empressés d'aller offrir à leurs frères les douceurs de l'hospitalité.

LE Conseil de retour au lieu de ses séances, a arrêté que le procès-verbal seroit imprimé, distribué aux soldats composant la garnison de Mayence, aux autorités constituées et envoyé aux 85 autres Départemens.

FAIT en Conseil-général du Département, à Tours, le 22 Août 1793, l'an deuxième de la République françoise, une et indibisible.

RIFFAULT, Président.

CHALMEL, Secrétaire-général.

A Tours, de l'Imprimerie d'AUGUSTE VAUQUER, & LHÉRITIER, Imprimeurs du Département.